

LA REVUE ANARCHISTE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LE FONCTIONNARISME SYNDICAL

La «*Revue Anarchiste*» aura constamment une enquête en cours. Dès que l'une touchera à sa fin, l'autre commencera. Ces enquêtes se suivront sans interruption. Elles porteront sur les sujets les plus variés, mais toujours empruntés à l'actualité la plus pressante et touchant aux problèmes les plus importants.

Il ne saurait être question, puisque ce numéro est le premier, d'une enquête en cours. Toutefois, nous en ouvrons une, dès ce mois-ci.

Il nous paraît que l'action syndicale est faite pour solliciter présentement notre particulière attention.

D'une part, depuis 1914, le mouvement ouvrier, à la merci de quelques meneurs perdant de plus en plus tout contact direct avec la masse des syndiqués, a été lamentablement détourné des méthodes d'action et des fins qui lui sont propres; d'autre part, une minorité sans cesse accrue s'est constituée dans le but de rappeler la C.G.T. à ses origines, à son objectif.

Trois années de dissensions intestines, de polémiques et de querelles où se confondaient en désordre les questions de personnes et les conflits de tendances, ont amené les organisations syndicales une scission que nul effort ne saurait désormais conjurer.

Il est à prévoir que, dans quelques jours, la rupture deviendra définitive et que la session sera un fait accompli sur lequel personne ne songera à revenir et que tous renonceront à contester.

Pas un syndicaliste sérieux ne pensera que cette scission doit se borner à séparer l'action de deux groupements d'hommes se détestant, se méprisant, et ne pouvant plus travailler ensemble. Penser de la sorte, ce serait reconnaître qu'il ne s'est agi, en réalité, que d'une rivalité de personnes dont les uns ne consentaient pas à céder la place que convoitaient les autres.

Il saute aux yeux que la scission a des causes plus profondes; qu'elle procède de motifs autrement graves et qu'elle doit avoir pour conséquence de dresser l'une contre l'autre deux C.G.T. d'esprit opposé, de moyens d'action contradictoires et de buts différents.

Un instant nous avons songé à ouvrir une enquête sur l'orientation syndicale. Mais nous avons estimé que, trop vaste, cette enquête ouvrirait la porte à cette foule de dissertations doctrinales qui ont accaparé sans utilité pratique les dernier Congrès de la C.G.T. Nous avons pensé que le résultat positif d'une telle enquête resterait problématique; que cette enquête prolongerait tout uniment les dispositions plus ou moins personnelles qui ont mis aux prises majoritaires et minoritaires, sans que de ces controverses sortît un résultat efficient.

Nous avons porté nos vues sur un objet moins ample, ayant un caractère plus précis et susceptible d'aboutir à une conclusion favorable à une action syndicaliste révolutionnaire.

Notre choix s'est arrêté sur:

Le fonctionnarisme syndical: le fonctionnarisme syndical est un mal dont tous les syndicalistes font l'aveu; il est même, dans la pensée de beaucoup, le mal dont se meurt l'organisation ouvrière.

Aussi depuis longtemps, l'ardent et sincère désir de rendre la C.G.T. à la santé a appelé l'observation attentive des militants sur le *Fonctionnarisme syndical*. Depuis longtemps, les syndicalistes les plus avertis ont compris l'importance - on pourrait dire capitale - de cette question et la nécessité de la résoudre d'urgence. Depuis longtemps, les syndicalistes libertaires ont clairement perçu le rôle considérable que joue le

fonctionnarisme sédentaire et cristallisé dans la marche et le développement de l'organisme économique de la classe ouvrière.

Nous pensons que les circonstances sont propices à une étude approfondie, loyale et franche de ce problème et que le moment est venu d'en soumettre publiquement les données exactes à la conscience éclairée des travailleurs; mieux encore nous estimons que ce débat ne saurait être sans péril ajourné et que, à l'heure où se constitue la C.G.T. révolutionnaire, c'est, pour son avenir même, une question de vie ou de mort.

La Revue anarchiste désire sincèrement contribuer, dans la mesure de ses moyens, à l'examen et à la solution de ce problème.

Chose étrange: cette question du fonctionnarisme syndical préoccupe l'immense majorité des syndiqués et, comme s'il était dû à un inexplicable accord, le silence règne; à peine est-il rompu par quelques troubles-fête. Il faut pourtant dire ce qu'on pense; il importe que tous ceux qui, sur cette matière, ont quelque chose d'intéressant à dire, le déclarent sans ambages.

La Revue anarchiste leur ouvre ses colonnes largement, honnêtement.

Toutefois, nous ne croyons pas bon de poser le problème en termes vagues. Dans notre esprit, il ne s'agit pas de demander aux travailleurs syndiqués s'ils sont partisans ou adversaires du statu quo, c'est-à-dire du fonctionnarisme qui sévit au cœur du syndicat et, tel un ver rongeur, y propage la pourriture.

Hormis ceux qui, fonctionnaires en exercice ou aspirant à le devenir, envisagent une fonction comme une situation alimentaire qui leur permet d'échapper à l'atelier, au bureau, au chantier, au magasin et leur assure un traitement fixe suffisant, tous les syndicalistes désintéressés condamnent le statu quo. Tous, croyons-nous, sont résolus à mettre fin, sans retard, au système mortel qui permet au même individu de s'incruster à son poste, de s'y blanchir les mains et de ne s'intéresser, à la longue, à l'action ouvrière que dans la mesure où celle-ci lui laisse toute la tranquillité du lendemain.

Nous n'ouvrons donc pas une enquête sur le point de savoir si les militants du syndicalisme sont partisans ou non du fonctionnarisme syndical actuel. Nous considérons la question ainsi formulée comme définitivement tranchée.

En ouvrant cette enquête, nous entendons faire œuvre pratique et nous pressentons que demander à nos camarades s'ils approuvent ou condamnent le fonctionnarisme syndical, ce serait exposer nos lecteurs à suivre sans intérêt la stérile et insipide discussion qu'entraîne le problème syndical tout entier.

Ce que nous proposons, c'est de placer la question en pleine lumière de la serrer de près, de l'enfermer dans le cadre d'une étude pratique et d'aboutir à une solution qu'il restera à appliquer dans le plus bref délai.

Au récent congrès syndical tenu à Lyon, notre camarade, le syndicaliste Le Meillour a exposé, sur le fonctionnarisme syndical, une série de propositions que nous adoptons comme base de notre enquête.

«Les fonctionnaires du Syndicat, a dit Le Meillour, ont à s'acquitter de deux besognes: l'une, toute bureaucratique est de pure administration, (comptabilité et trésorerie); l'autre, de propagande, c'est-à-dire de recrutement et d'éducation. Pour la première comme pour la seconde, je crois qu'il serait possible, le plus souvent, de trouver des syndiqués de bonne volonté qui, sans rétribution, se chargeraient du travail à accomplir.

S'il en était ainsi, les organisations ouvrières réaliseraient des économies appréciables dont ne manquerait pas de profiter l'action syndicale; de plus, cessant d'être liés à leur travail par une rétribution fixe, et effectuant ce travail d'une façon totalement désintéressée, nul syndiqué ne serait tenté de se cramponner au mandat qu'il aurait spontanément accepté et qu'il exercerait gratuitement; en outre, cette absence de rétribution produirait sur la masse des syndiqués un effet moral énorme; enfin les travailleurs qui restent encore, innombrables, en dehors du Syndicat, n'auraient plus d'excuse de s'en tenir éloignés sous le prétexte qu'ils ne veulent pas cotiser pour entretenir des fonctionnaires dont le nombre et la rétribution sont un scandale et qui ne voient, dans le prolétariat organisé «qu'une vache à lait».

Il se peut, cependant, que dans certaines organisations massives, il y ait un travail de comptabilité, de caisse et de correspondance qui nécessite un ou plusieurs permanents. Ce sera l'affaire de ces organisations elles-mêmes d'en décider. Mais, alors, le mieux serait que, pour la partie administrative, ces organisa-

tions utilisent des employés et comptables professionnels - syndiqués s'entend mais qui, simples employés, ne seraient pas plus fonctionnaires en travaillant pour un syndicat, qu'ils ne le sont on travaillant pour un patron.

Et quand l'œuvre de propagande exigerait qu'un syndiqué consacrerait un temps déterminé, par exemple, pour une grève, pour une tournée, pour un déplacement de quelque durée, ce militant, momentanément arraché au travail qui lui assure ses moyens d'existence, recevrait une rétribution correspondante au tarif de sa corporation, rétribution qui commencerait avec l'accomplissement de son mandat et prendrait fin à l'expiration de celui-ci.

Dans tous les cas, et si les syndiqués ne veulent pas aller jusqu'à l'adoption de ces mesures radicales pourtant bien acceptables, il est un point sur lequel nous serons tous d'accord et, avec nous, espérons-le, tous ces travailleurs qui ont le souci de l'avenir syndicaliste, c'est que les mandats et fonctions doivent être de courte durée, qu'ils ne doivent plus être renouvelables et que, lorsqu'ils arrivent à expiration, ils doivent cesser automatiquement, sans exception d'aucune sorte».

Eh bien! *La Revue Anarchiste* base sur ces suggestions l'enquête qu'elle ouvre immédiatement sur le fonctionnarisme syndical.

Cette enquête se trouvera, de la sorte, enfermée dans un cadre déterminé, afin qu'il en puisse sortir un courant d'idées précis, une volonté nette et, bientôt peut-être, une décision ferme.

Enquête ouverte par «La Revue Anarchiste» sur le FONCTIONNARISME SYNDICAL:

Questionnaire:

1- Estimez-vous nécessaire que les Syndicats, les Unions Départementales, Les Fédérations et le Bureau Confédéral aient des fonctionnaires rétribués?

2- Si oui, pensez-vous que ces syndiqués appointés, employés aux travaux de pure administration, devraient être des comptables professionnels, travaillant pour l'organisation syndicale dont ils seraient les employés, comme ils travailleraient pour un patron?

3- Croyez-vous que la besogne de propagande (recrutement, éducation, etc...), devrait être confiée à des militants syndiqués, mandatés ad hoc, dont la rétribution commencerait avec l'accomplissement de leur mandat et cesserait avec celui-ci?

4- De toutes façons, vous paraît-il nécessaire de limiter la durée des fonctions, en sorte que, parvenu à l'expiration de son mandat, nul fonctionnaire ne puisse être réélu?

5- Quelle devrait être, d'après vous, la durée maximale des mandats?

Notre enquête est ouverte. Nous en donnerons les premiers résultats le mois prochain.

Sébastien FAURE.

P.S.: *La Revue Anarchiste* envoie ce questionnaire et l'article qui le précède à un certain nombre de syndicalistes notoires. Nous publierons dans le numéro 2, la liste de ces syndicalistes dont il nous paraît intéressant de connaître sur le *Fonctionnarisme syndical*, le sentiment et les raisons sur lesquelles il s'appuie.
